

Le projet de service du Pôle Aidants s'appuie sur des principes d'interventions basés sur les valeurs associatives de l'ASSAD Pays de Redon et son identité institutionnelle. Il a pour objet d'apporter de la lisibilité sur l'organisation et le fonctionnement du Pôle, et définit les objectifs de celui-ci pour la période 2021-2025.

Il a été écrit selon une démarche participative : les professionnels, les usagers, les familles et les partenaires ont participé à sa construction grâce aux enquêtes et groupes de travail.

Cette synthèse présente les grands axes de ce projet de service. La version intégrale est à votre disposition pour plus d'informations.

Nos valeurs



Fiche d'identité du Pôle Aidants

Organisme gestionnaire	ASSAD Pays de Redon		
Association	ASSAD Pays de Redon - 20A Bd Bonne Nouvelle 35600 REDON		
Personnes accompagnées	Personnes âgées dépendantes qui présentent une maladie neurodégénérative. Les proches aidants/ l'entourage de ces personnes		
Services	Accueil de jour Les Coquelicots	Equipe Mobile de Soutien aux Aidants	Plateforme de Répit
Adresse	9 bis rue de la Vilaine 35600 SAINTE-MARIE	20A Bd Bonne Nouvelle 35600 REDON	
Téléphone	02 99 71 21 21		
Contact	Mme Céline ABBÉ Infirmière coordinatrice du pôle aidants infirmiere-co.pole-aidant@assadredon.fr		
Capacité agréée	10	10	
Date d'ouverture	2008	2006	2013



Ouverture du café des aidants pour un soutien aux aidants

Les missions du Pôle Aidants :

Le Pôle Aidants de l'ASSAD Pays de Redon se donne comme mission principale, à travers les trois dispositifs qui le composent, **d'accueillir et d'accompagner la personne âgée dépendante qui présente une maladie neurodégénérative, afin de soulager et d'offrir des temps de répit à l'aidant.**

Les objectifs de l'accompagnement :

	Pour l'accueil de jour	Pour l'Equipe Mobile de Soutien aux Aidants	Pour la plateforme de Répit
Personne âgée	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir l'autonomie à travers des activités proposées de façon individuelle ou collective ✓ Maintenir la capacité dans les gestes de la vie quotidienne ✓ Valoriser et conforter la personne dans ses acquis, lui donner du plaisir. ✓ Travailler sur l'estime de soi, la relaxation. ✓ Prévenir les montées d'angoisse en repérant les signes de manifestations. ✓ Favoriser le lien social et prévenir l'isolement ✓ Créer du lien intergénérationnel. ✓ Assurer une veille de l'état de santé de la personne ✓ S'assurer du fait que la personne est en sécurité à son domicile 	<p>Sur le registre collectif, elles sont similaires aux missions de l'accueil de jour, avec l'objectif plus spécifique de préserver et favoriser la vie sociale des usagers</p> <p>Soutien psychologique individuel à domicile pour les personnes âgées du canton de Redon sur des séquences d'1 à 2 heures avec proposition d'activités adaptées</p>	L'accompagnement individuel à domicile est similaire à celui proposé par l'EMSA, mais le territoire est beaucoup plus étendu (intervention sur le Canton de Redon (35) et sur le Canton de Guer (56)).
Proche aidant / entourage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Donner du répit aux aidants, leur permettre d'avoir du temps pour eux Les accompagner dans l'analyse de leurs ressentis ✓ Être à l'écoute, conseiller et orienter 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Permettre aux aidants de sortir s'ils le souhaitent et de conserver/développer une vie sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Proposer un accompagnement psychologique à domicile. ✓ Conseiller et orienter les aidants vers d'autres dispositifs le cas échéant



Les locaux de l'Accueil de jour

L'accompagnement

Un accompagnement individualisé

Chaque personne ne bénéficie pas de l'ensemble des prestations citées. Pour chaque situation, l'ensemble des professionnels est dans la recherche permanente d'une réelle personnalisation de l'accompagnement. A ce titre, pendant 1 à 2 mois après le démarrage de l'accompagnement par l'EMSA, la PFR, ou l'accueil de jour, le projet de l'utilisateur décline des objectifs ciblés, constitués à partir des éléments de vie, besoins et attentes de la personne. Ce projet est co-construit avec l'utilisateur et la famille le cas échéant.

Un accompagnement pluridisciplinaire

Chaque professionnel de l'équipe a, selon son métier, une perception de la personne accompagnée qui lui est propre. La transdisciplinarité est néanmoins essentielle afin de considérer la personne dans sa globalité et d'offrir des prestations complémentaires.

Un accompagnement coordonné

Les personnes accompagnées sont fréquemment entourées à la fois par leur famille, par les professionnels du Pôle et par différents intervenants extérieurs. Afin de garantir une cohérence, une continuité dans l'accompagnement, il est important de faire le lien avec l'ensemble des intervenants. Pour assurer ce rôle, un professionnel du Pôle appelé Infirmière coordinatrice est spécialement désignée. Elle est l'interlocutrice privilégiée de la famille et de la personne accompagnée pour l'élaboration du Projet d'accompagnement. L'objectif visé est de proposer un suivi mais aussi d'apporter des informations et conseils auprès des personnes accompagnées et des aidants.



Les locaux de l'EMSA

Nos axes de développement à 5 ans

La visibilité des dispositifs

- ✓ Communiquer plus largement sur notre action et nos projets en cours
- ✓ Rendre visible l'accueil de jour en qualité d'interface nécessaire entre le domicile et l'institution

Pérennisation des dispositifs qui composent le Pôle Aidants

- ✓ Négocier des moyens pour faire face à l'accroissement et à la diversité des charges supplémentaires
- ✓ Sortir l'EMSA de la précarité et reconnaître la singularité du dispositif (expérimental)

Adaptation de l'accompagnement aux besoins des publics et à leur évolution

- ✓ Faire évoluer les missions et compétences des professionnels au sein du Pôle Aidants
- ✓ Développer la qualité et la diversification de l'offre de services de l'accueil de jour pour répondre à l'évolution des publics
- ✓ Etendre le café des aidants à l'ensemble du territoire en y intégrant la formation des aidants

Le soutien aux aidants

- ✓ Renforcer la relation de confiance avec les aidants
- ✓ Faire reconnaître le local adapté pour l'accueil des usagers de l'EMSA

Droit des usagers

- ✓ Renforcer l'accès aux droits des usagers du Pôle Aidants

Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance

- ✓ Développer la culture de prévention de la maltraitance et de promotion de la bientraitance au sein du Pôle Aidants

Communication interne et externe

- ✓ Renforcer l'interdisciplinarité et la coordination au sein du Pôle, au sein de l'association et avec les partenaires extérieurs
- ✓ Développer les collaborations avec des partenaires pour renforcer les thérapies non médicamenteuses pour la PFR

Gestion des ressources humaines et financières

- ✓ Participer à l'attractivité des métiers et à la fidélisation des professionnels
- ✓ Renforcer l'expertise des professionnels en volume et en compétences pour l'AJ
- ✓ Renforcer les moyens humains et financiers pour la PFR

Prévention des risques professionnels et Qualité de vie au travail

- ✓ Mettre en œuvre des modalités de travail satisfaisantes pour les professionnels

Déploiement de la démarche qualité

- ✓ Engager l'association dans une démarche d'amélioration continue de la qualité
- ✓ Améliorer le Système d'information et de traitement des données pour l'EMSA

Evaluation

- ✓ Disposer de données quantitatives et qualitatives permettant d'apprécier les effets de l'accompagnement des usagers par le Pôle Aidants

L'éthique

- ✓ Développer le questionnaire éthique au sein de l'association

La direction, l'encadrement et le comité de pilotage sont garants du suivi périodique de l'avancement des actions inscrites au projet de service du pôle aidants. Il est consultable dans sa version complète sur demande à l'administration